

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 10 (1964)

Heft: 8 [i.e. 7]

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Page de nos lecteurs-rédacteurs

MON AMI LATOUCHE ET LE CIVISME SUISSE.

Un bien brave homme, mon voisin Latouche. Ulysse Latouche ! Le Français moyen par excellence : 49 ans, marié, trois enfants, comptable dans une entreprise de transports, boulieusard et bricoleur.

Nous nous connaissons depuis vingt-cinq ans. En effet, jeunes mariés, les époux Latouche sont venus s'installer dans un pavillon voisin qu'ils avaient hérité d'un vieil oncle.

Puis la guerre est venue jeter le trouble dans les plans du jeune ménage. Lui, mobilisé, elle, attendant son premier enfant, la situation des Latouche n'était alors guère brillante.

Lors de la retraite des troupes françaises, l'unité dont faisait partie mon voisin avait réussi à passer la frontière suisse et Latouche connut alors le sort des internés français accueillis dans ce pays.

C'est à son retour que nos rapports quotidiens se sont véritablement transformés en liens d'amitié, car Latouche a gardé de son séjour forcé, mais relativement agréable, un souvenir si marqué que toutes les occasions lui sont bonnes pour me rendre des tas de petits services. A la moindre protestation il s'insurge, prétextant qu'il s'acquitte tout simplement d'une dette de reconnaissance.

« Je suis maintenant un peu votre compatriote, me dit-il souvent en rigolant, car mon séjour là-bas m'a appris à aimer votre pays et tout ce qui le touche m'intéresse et fait battre mon cœur. Vous pensez que toutes les gentillesse et la sympathie dont nous avons été les bénéficiaires ne peuvent s'oublier. » Il m'appelle M. Godefroy, et par moments, quand il est particulièrement « sensibilisé », cela devient « Gottfried ». « C'est bien comme ça qu'on dit », ajoute-t-il alors avec un petit rire amicalement moqueur.

Et voilà que l'autre matin, m'apercevant dans le jardin, ce bon vieux Latouche me fonce littéralement dessus. « Gottfried, ils sont formidables », me crie-t-il.

Surpris je lève le nez. « Vous avez touché le tiercé, au moins ? »

« Mais non, mais non, mon cher Gottfried. Vous n'avez donc pas lu « L'Aurore » ? La chronique d'Henry Bénazet ? Ils sont formidables... »

Je commence à m'inquiéter sérieusement. « Alors quoi ? ». Ma question tombe dans le vide, car mon voisin vient de détailler comme s'il avait un essaim de guêpes au derrière, pour revenir quelques instants après en brandissant victorieusement son journal.

« Tenez ! » Et se plantant droit devant moi, il me désigne l'article en question.

Interloqué je lis le titre : « L'Exemple suisse ».

Alors je commence à comprendre. Encore la Suisse qui le « chatouille ».

« Mais lisez-donc ! », s'impatiente-t-il. Ses yeux suivent ma lecture. Il rayonne.

Que dit Henry Bénazet ? En bref ceci :

« Le vrai peut quelquefois n'être point vraisemblable. Hier les députés ont, non seulement refusé l'augmentation que leur offrait le gouvernement, mais réduit d'environ 7 % le montant de leur indemnité parlementaire. Où ça ? A Berne !

« Ainsi la plus ancienne démocratie dont s'honore l'Europe donne l'exemple d'une vertu spartiate. Le caractère national est ainsi fait. Les Suisses témoignent du sens civique qui manque absolument à tant d'autres. Saluons-les bien bas. »

« Alors, me questionne-t-il du regard, qu'en dites-vous ? »

Et nous partons tous les deux d'un franc éclat de rire, satisfaits et heureux.

« Ça, mon vieux Latouche, ça s'arrose ! Il me reste encore deux ou trois bouteilles de Fendant. Allons-y et trinquons au bonheur de la Suisse et à la santé de nos chers et braves "députés". »

Nous voilà installés devant nos verres le cœur en fête et l'âme tendre.

« Et votre "Messager" ? me dit tout d'un coup mon ami. Vous ne m'avez pas encore prêté le dernier paru. »

Car Latouche est un fervent lecteur de notre journal qu'il « avale » de la première à la dernière page.

« Mais bien sûr, je vais vous le chercher », et je me lève pour voir où j'avais pu le ranger.

A cet instant même il me revient à l'idée qu'il s'agit du numéro du mois de mai où un certain « Groupe d'Etudes helvétiques de Paris » exprime une tout autre opinion quant au civisme suisse. Il y est question, en effet, de matérialisme, d'autosatisfaction, de l'irréalité suisse, d'atrophie de la conscience à laquelle conduit l'absence d'activité civique, etc...

Non, Latouche, tu ne l'auras pas ce « Messager »-là.

Et je reviens l'air nartré : « Décidément vous n'avez pas de chance. J'ai dû l'égarer. Mais si jamais je le retrouve, bien entendu vous l'aurez. »

Si jamais...

Et une dernière fois nous levons nos verres à la santé de nos « députés ». Ils sont formidables !

G. BICHSEL,
1, rue de Cuvray,
Montgeron (S.-et-O.).

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : F 10
IMPRIMEUR : I.F.Q.A.-Cahors, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — Dépôt légal : III-1964. — N° 106/1964
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. Le « Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adresser toute correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris. VII^e.